

Encouragement aux petites entreprises

Les bénéficiaires des sociétés privées sous contrôle canadien qui donnent droit à un taux réduit d'imposition seront notablement augmentés. Le montant annuel des bénéficiaires passibles de ce taux réduit sera porté de 100 000\$ à 150 000\$, tandis que le plafond cumulatif passera de 500 000\$ à 750 000\$.

Les modifications tarifaires

Les réductions temporaires de droits de douane appliquées en 1973 à une vaste gamme de produits de consommation seront prolongées encore d'un an jusqu'au 30 juin 1977, sauf pour deux produits. Ces réductions visent un volume d'échanges estimés à 1 million de dollars et demi par an.

De nouvelles réductions temporaires sont prévues pour le porc frais, le jambon, le bacon et le macaroni.

La conservation de l'énergie

Pour inciter à conserver l'énergie:

a) La disposition d'amortissement sur deux ans sera étendue à l'équipement qui permet d'utiliser comme combustible les déchets industriels ou de produire de l'énergie à l'aide des rebuts municipaux.

b) La taxe fédérale de vente sera supprimée sur de nombreux produits qui contribuent à la conservation de l'énergie ou à la mise en valeur de nouvelles ressources énergétiques, comme par exemple, les fours et les panneaux de chauffage solaire, les génératrices à écolienne et les pompes à chaleur.

Pour combattre le gaspillage de l'énergie, une taxe de 100\$ sera imposée aux climatiseurs pour automobiles, familiales, fourgons et camionnettes. La taxe d'accise appliquée actuellement aux automobiles lourdes sera majorée en quatre étapes de 1976 à 1979; une voiture pesant 5 250 lb verra la taxe de 225\$ passer à 1 020\$ en 1979.

Le régime fiscal des amortissements

Le gouvernement propose un certain nombre de modifications des taux d'amortissement et une nouvelle restriction applicable aux équipements loués.

Entre autres modifications, les taux d'amortissement seront plus élevés pour le matériel et la programmation d'ordinateurs, et moins élevés pour les aéronefs et l'équipement de radio, de télévision et de radar.

Les contribuables ne pourront plus réclamer l'amortissement sur l'équipe-

ment loué au-delà du produit net de la location de cet équipement.

La politique de dépenses

Les réductions des dépenses prévues pour 1975-76 et 1976-77 sont le reflet de la politique du gouvernement, qui a entrepris de modifier profondément la croissance de ses dépenses à long terme. Il s'agit d'un processus délibéré et systématique. Les gains déjà enregistrés dans cette politique de contrôle seront consolidés en 1977-78.

Le gouvernement a annoncé que l'ensemble des dépenses publiques ne devrait pas augmenter plus vite que la tendance du produit national brut. La hausse des dépenses fédérales prévue pour 1976-77 et 1977-78 est inférieure au rythme prévu de croissance du PNB.

Les politiques fiscale et monétaire

Dans le programme anti-inflation, la politique fiscale et la politique monétaire visent à accroître la demande totale et la production à un rythme compatible avec une réduction de l'inflation.

La banque du Canada a fixé entre 10 et moins de 15 p. cent son objectif initial pour la croissance de la masse monétaire au sens étroit. A mesure que l'économie progressera en terme réel, cet objectif sera abaissé progressivement, de façon à ce que le rythme de l'expansion monétaire soit compatible avec les buts du programme anti-inflation.

Dans la situation actuelle, la meilleure façon d'atteindre le même objectif au moyen de la politique fiscale consiste à surveiller de près l'augmentation des dépenses publiques. A mesure que la reprise se confirmera et que les dépenses du secteur privé augmenteront, les déficits des gouvernements fédéral et provinciaux pourront diminuer.

Les perspectives économiques et financières

On prévoit pour 1976 une croissance réelle de l'économie d'environ 5 p. cent. L'objectif consistant à ramener la hausse annuelle de l'indice des prix à la consommation à 8 p. cent d'ici le dernier trimestre de 1976 est à notre portée.

Selon les prévisions, l'économie canadienne devrait créer plus de 250 000 emplois nouveaux cette année. La reprise économique au Canada bénéficie-

ra de l'augmentation des exportations que permettra le redressement observé aux États-Unis et dans la plupart des autres pays industrialisés.

Notre balance commerciale commencera à s'améliorer sensiblement, ce qui permettra de réduire l'important déficit dans les échanges de biens et de services.

Les dépenses consacrées au logement seront élevées. Les revenus réels progresseront grâce à l'augmentation de l'emploi et au ralentissement des prix à la consommation. La dépense de consommation sera un facteur d'expansion dans l'économie. Le rythme de l'inflation devrait continuer à baisser en 1977.

Coopération Canada/États-Unis sur les applications de l'espace

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé que le Canada et les États-Unis ont renouvelé leur accord de 1971 selon lequel le Canada reçoit les données du groupe de satellites LANDSAT construits et lancés par l'Agence nationale de l'Espace et de l'Aéronautique des États-Unis.

Les données sont reçues à la station terrienne de Prince-Albert, Saskatchewan, propriété du Centre canadien de télédétection du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les images du Canada obtenues par les satellites et transmises directement à la station terrienne sont disponibles chez une entreprise de Prince-Albert responsable pour la reproduction des données et leur administration.

Les données du satellite sont utilisées pour faciliter la navigation dans l'Arctique, ainsi que pour la gestion des forêts, l'évaluation des récoltes, les travaux importants de génie et de l'environnement, les projets hydroélectriques, le contrôle des inondations et les révisions de cartes.

Des travaux de recherche en vue de l'extension et de l'amélioration des applications pratiques des images produites par ces satellites sont en cours au Centre canadien de télédétection à Ottawa.

Le gouvernement canadien a décidé de faire une contribution spéciale de un million de dollars à l'Italie afin de venir en aide aux survivants du tremblement de terre survenu dans ce pays.